

Communiqué de Presse

Réalisation définitive de la fusion par absorption de la société Conserveries Nord Africaines «CONERNOR» par UNIMER

Les actionnaires de la Société « UNIMER SA » se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 21 novembre 2012 afin de statuer sur les résolutions proposées à son ordre du jour.

Après avoir pris connaissance du traité de Fusion-absorption et de ses annexes, des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Extraordinaire a approuvé le Traité de Fusion-absorption, la transmission universelle du patrimoine de la société « CONERNOR », la rémunération de l'apport et a décidé la Fusion-absorption de la société «CONERNOR» par la société « UNIMER ».

Ainsi, l'Assemblée Générale Extraordinaire a ratifié l'augmentation du capital social de la Société « UNIMER » par fusion-absorption de la société « CONERNOR ».

Cette augmentation de capital porte sur un montant de 14 000 000 Dirhams assortie d'une Prime de fusion de 238 000 000 Dirhams.

Du fait de la réalisation définitive de cette fusion-absorption, l'intégralité du patrimoine de la société « CONERNOR » sera dévolue à la société « UNIMER », la société « CONERNOR » se trouvera dissoute de plein droit et l'ensemble des droits et obligations de cette dernière seront transférés à la société «UNIMER».

L'Assemblée Générale Extraordinaire a ratifié également la recomposition du Conseil d'Administration.

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale Extraordinaire a approuvé les modifications statutaires qui en résultent.